



# LE PETIT RECHIGNIEN

## *Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq*

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le dimanche 12 janvier 2025 à la salle des fêtes en présence d'élus des communes voisines, des représentants d'associations et de la population.

Monsieur le Maire a commencé son discours en ayant une pensée pour les habitants de Mayotte qui se trouvent dans une situation désespérée et a rendu hommage aux services de secours qui tentent avec leurs faibles moyens de les aider dans la reconstruction de leur région. Nous vivons actuellement dans une situation d'incertitudes avec les conflits qui se déroulent ici et là dans le monde. Nous formulons toutes et tous des vœux pour que ceux-ci cessent le plus rapidement. Il a eu également une pensée pour les personnes malades, et celles qui n'ont plus personne à qui se confier et qui se retrouvent seules, parfois dans des situations de désespoir.

Monsieur le Maire a ensuite tenu à remercier M. Gérard Maugars, premier adjoint aux finances, pour son introduction qui permet à chacun d'avoir une vision sur les difficultés financières que rencontrent les municipalités pour boucler leur budget avec la baisse des aides de l'Etat et la difficulté d'obtenir des subventions. Merci aux services municipaux notamment administratifs pour l'engagement fort pour les trouver.

Personne n'empêche de rêver mais il faut rester réaliste, nous ne sommes qu'une ville de 2 500 habitants et nous ne pouvons nous mesurer aux villes urbaines tout en sachant que nous n'envisageons pas d'augmentation de nos taux communaux pour 2025, comme cela se fait depuis de nombreuses années. Chaque année, grâce à l'investissement de l'équipe municipale qui mène l'avenir de notre cité, nous avons le plaisir et l'honneur de vous annoncer que tous nos investissements se font sans appel à l'emprunt. Restons prudents et vivons avec nos moyens !

Le diaporama des actions municipales (*projeté à l'assemblée avant le discours*) démontre que notre ville n'est pas une ville dortoir mais une ville active que ce soit dans ses festivités, ses actions envers les jeunes, ses investissements et bien d'autres actions, par l'engagement des associations qui permettent aux administrés de s'épanouir dans ce qu'ils aiment. En un mot une ville qui bouge. Monsieur le Maire a tenu enfin à remercier sincèrement M. Denis Drousie, conseiller délégué chargé de la communication, et son fils Aurélien, pour cette réalisation qui chaque année nous montre en images nos différentes actions.

Côté investissement pour l'année 2024, l'aménagement du square des monuments aux morts et de la placette Henry nous donnent une bonne image du centre de notre village, bien que nous pouvons déplorer que, depuis les travaux de la rue du 06 septembre réalisés depuis quelques années avec l'enfouissement prévu des réseaux, le concessionnaire de l'électricité et la société qui est mandatée ne s'accordent pas pour nous permettre de supprimer les poteaux béton afin d'éradiquer ces câbles disgracieux qui traversent la route. A cela s'ajoute l'achat tout récemment d'un nouveau camion, d'un aspirateur de feuilles, d'un broyeur et, les habitués ayant dû s'en rendre compte, du remplacement des chaises et des tables de la salle des fêtes. Et n'oublions pas la restauration des églises de Recquignies et de Rocq qui appartient, rappelons-le, au patrimoine communal.

Quant aux investissements futurs, il sera proposé au conseil municipal, après un passage devant les commissions municipales :

- ♦ La réalisation d'une loge dans la salle des fêtes qui permettra de recevoir décemment les artistes qui nous rendent visite, et également la réfection et l'aménagement de la cuisine avec de nouveaux matériels de cuisson (four, gazinière) d'un lave-vaisselle et un réaménagement de la buvette, un plus envers nos administrés et vers les associations locales lors de leurs manifestations. ►►►

- ◆ La pose de bacs aux cimetières de notre ville afin de permettre le tri des déchets, la séparation des pots plastiques et leur contenu, mais aussi la mise en place de nouvelles cases funéraires sur Recquignies sans oublier la réfection du mur d'enceinte pour le nouveau cimetière.
- ◆ Pour contrer les incivilités mais aussi pour contrarier l'échange de produits illicites, nous installerons de nouvelles caméras dans des endroits stratégiques qui restent à déterminer. Sur ces différents points, nous travaillons en très bonne collaboration avec la police que nous rencontrons, tous les mois, dans le cadre du GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel).
- ◆ Au niveau des bâtiments communaux, un maître d'œuvre va être mandaté pour faire une étude sur la réfection complète du restaurant scolaire. Une opération qui posera des problèmes d'accueil des enfants pour la restauration mais la continuité du service public sera assuré. Une étude sera lancée à l'école Jean Vilar et notamment sur les toitures à toit plat qui nous posent de gros problèmes d'étanchéité, des toitures qui sont une ineptie dans une région comme la nôtre. Des travaux seront également réalisés dans les écoles, les salles communales, la toiture de l'église de Recquignies et bien d'autres. Des investissements importants par leurs coûts et leurs réalisations.
- ◆ Dans le même temps, des mesures pour poursuivre les actions d'économie d'énergie déjà entreprises, seront mises en place en complément des travaux d'isolations de l'hôtel de ville, des écoles, des logements communaux, en essayant de favoriser pour le mieux les énergies nouvelles.
- ◆ Et le dernier point, et non des moindres, concerne les voiries. Nous ne pouvons à ce jour faire tout dans notre coin, et il nous faut remercier la structure intercommunale pour les aides apportées dans divers domaines. Cependant, nous sommes fortement déçus par la programmation des travaux de voirie. En effet, au début du mandat, il y a cinq années, une liste et une programmation de voiries souhaitées furent transmises à l'Agglo. Nous sommes conscients que le Covid est passé par là mais cela n'explique pas tout.
  - ◇ Les rues des mines haute et basse viennent enfin d'être réalisées, pour le bonheur des riverains. La première réalisation de ce mandat !
  - ◇ Les travaux de l'Allée basque doivent débuter incessamment, attribués à l'entreprise Lorban, concernent la réfection de 250 mètres de bande de roulement financée par l'Agglo et la mairie à hauteur de 50% chacune, et les trottoirs financés entièrement par la municipalité.
  - ◇ La rue de la Feutrerie, qui rappelons-le est la seule route communale reliant deux communes, est en piteux état et fait régulièrement l'objet de plaintes. Comme diraient certains avec humour « *la multitude de trous en formation évite de mettre en place des moyens pour ralentir les véhicules* ». Plus sérieusement, une demande avait été adressée pour que cette voirie passe sous le giron du Département, demande qui a fait l'objet d'un refus.
  - ◇ La rue de la Brasserie est également dans un état déplorable et fait l'objet de conflits de voisinage pour le stationnement. Les services de police doivent intervenir régulièrement pour régler ces différends.
  - ◇ Les travaux de la rue de la Barque doivent être réalisés dans le même temps que la rue Victor Hugo prolongée de Marpent pour éviter le désagrément des riverains.
  - ◇ La partie de voirie partant de la source jusqu'au deux murs de la Redoute, ou porte de Paris, est fortement dégradée sur une partie. Il a été proposé de la remettre dans le giron communal afin de remédier rapidement à ce désagrément.

Des travaux suivis par Messieurs Gérard Maugars, Daniel Philippe et Denis Drousie. Les dépenses liées à ces travaux de voirie sont bien entendu déjà prévues dans le budget, ce qui permet de ne pas faire d'emprunt !

### LE PETIT RÉCHIGNIEN

**Comité de Direction**  
Ghislain Rosier

**Comité de Rédaction**  
Denis Drousie & Daniel Philippe

**Comité de Relecture**  
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

**Impression et Tirage**  
Médias-Services Maubeuge,  
1.000 exemplaires

**Distribution**  
Service Technique

### PROCHAINE PUBLICATION

**Date prévisionnelle de parution**  
Vendredi 06 juin 2025

**Date de dépôt limite des articles**  
Mardi 13 mai 2025

*Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.*

### MAIRIE DE RECQUIGNIES

**Place de la République**  
59245 Recquignies

**Tél : 03.27.53.02.50**  
contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>

Des échanges sont prévus prochainement avec les services de la DDTM afin d'évoquer plusieurs sujets dont la matérialisation d'une piste cyclable sur les rues Armand Beugnies et René Fourchet pour assurer la sécurité des cyclistes empruntant ces rues où la vitesse est toujours présente malgré la pose de feux récompenses qui devait apaiser celle-ci.

L'année dernière a été mis en place, en collaboration avec le Parc Naturel de l'Avesnois, le département, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et le propriétaire de la parcelle agricole, ce que l'on appelle des fascines. Cet enchevêtrement de branchages de saule sont sensés bloquer les boues, ce qui protégera les habitations en contrebas, des habitations qui avaient subis, souvenez-vous, il y a quelques années, des dégâts considérables. D'autres secteurs sont sujets à ce phénomène et nous nous attacherons à trouver une solution afin de remédier à ces problèmes.

Un autre sujet préoccupant, qui a un coût non négligeable, ce sont les dépôts sauvages que l'on retrouve aux quatre coins de la commune et parfois même au sein de la ville : un manque de moyens ou de courage pour les transporter aux déchetteries mises à dispositions par l'Agglomération. Nous ne pouvons que remercier les employés municipaux qui interviennent pour les ramasser mais aussi les personnes, lors de randonnées, en font la découverte et préviennent les services. N'hésitez pas à le faire car votre geste permettra de combattre cet acte d'incivilité.

Dans le cadre de la sécurité lié au plan Vigipirate, nous entrons dans une période où nous devons appliquer des mesures rigoureuses que ce soit pour l'accueil du public dans les salles ou à l'extérieur avec la mise en place de véhicules ou d'obstacles empêchant l'accès par des véhicules béliers comme à Nice, à Strasbourg et dernièrement en Allemagne. Une réglementation qui contraint la mise en place de nombreuses mesures pour le déroulement des activités menées par M. Jean-Paul Vicente avec les fêtes foraines, la course cycliste et surtout les foulées réchigniennes.

Monsieur le Maire a ensuite tenu à aborder la situation démographique de notre ville qui est aujourd'hui de 2 435 habitants, en légère hausse mais il ne faut pas crier victoire car notre ville ne possède plus qu'une parcelle privée sur laquelle on peut espérer construire, et qui est située rue Paul Ronval. Un promoteur s'était positionné pour la construction d'une soixantaine de logements mais dans son étude l'opération n'était pas rentable pour plusieurs raisons : le pourcentage de logements sociaux imposés, la réalisation de voiries et de réseaux. Le projet a donc été abandonné et nous pensons sincèrement qu'une opération de construction de logements dans notre ville est bien mal partie, ce qui est préjudiciable pour les effectifs des écoles et qui pourrait voir la fermeture de classe, notamment à Rocq pour l'école maternelle. Mais heureusement, nous avons aujourd'hui des enseignants de qualité qui pourrait permettre leur maintien. Mme Elodie Lesueur, adjointe, s'attache à trouver des solutions. Croisons les doigts.

Les jeunes ne seront pas oubliés avec de nombreuses propositions qui seront annoncées prochainement. Un choix a d'ailleurs déjà été défini, à savoir que le camp d'été se déroulera en Espagne, un séjour fortement apprécié chaque année.

Pour conclure, Monsieur le Maire a tenu à remercier tout le corps enseignant en leur souhaitant beaucoup de courage car cela n'est pas toujours facile par les temps qui courent, les membres bénévoles des associations locales (et de plus en plus intercommunales avec les villes de Boussois et d'Assevent) qui permettent à nos jeunes de trouver au sein de celles-ci des liens forts entre membres, les personnes bénévoles qui contribuent aux nombreuses animations organisées à la médiathèque qui fêtera ses dix années d'existence en septembre prochain.

Mais aussi le personnel communal pour le travail fourni malgré les critiques de certains. Une équipe entourée aujourd'hui par une nouvelle directrice générale et un nouveau responsable des services techniques qui apportent, à eux deux, un nouveau dynamisme dans le personnel, qui sans eux nous ne serions rien.

Sans oublier les personnes qui apportent un peu de bien-être pour les familles en difficulté, au CCAS d'abord menée par Mme Linda Wallez, adjointe, aux membres de la Croix Rouge de Jeumont mais aussi et tout particulièrement à l'équipe des Restos du Cœur de Recquignies emmenée par Mme Marie Philippe. Merci à elle et à toute son équipe qui accueille des personnes de Rocq, de Recquignies mais aussi de villes avoisinantes.

### HÔTEL DE VILLE

#### Du lundi au jeudi

08h30 à 12h15  
et de  
13h30 à 17h00

#### Vendredi

08h30 à 12h15

### MÉDIATHÈQUE

#### Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Tél : 03.27.39.63.88

mediatheque@mairie-recquignies.fr

### AGENCE POSTALE

#### Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Levée du courrier à 15h15

### GARDERIE SCOLAIRE

#### Du lundi au vendredi à la médiathèque

07h30 à 08h30

16h15 à 17h30  
(école maternelle)

16h30 à 17h30  
(école primaire)

### HALTE GARDERIE

#### Halte Garderie Itinérante « Les P'tits Loups »

#### Lundi et Vendredi à la médiathèque

08h00 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00

Tél : 06.19.41.83.78  
compt-aps@orange.fr

En prélude au discours de Monsieur le Maire, Monsieur Gérard Maugars avait tenu à accueillir la population avec un discours centré sur l'état des finances de notre commune. Il a tenu à rassurer d'emblée l'auditoire sur le fait qu'elles étaient en meilleur état que celles de la France avec une dette de plus de 3 000 milliards, ce qui représente une dette de plus de 40 000€ par habitant. Ce qui fait peur et où nous nous demandons comment nous pourrions un jour la rembourser. Le compteur ne cesse d'augmenter du fait que nous empruntons un milliard tous les deux jours. Nous vivons à crédit. Le budget national 2024 était déficitaire de près de 164 milliards !

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est notre commune et nous tenons à vous rassurer sur le fait que la commune ne vit pas à crédit car nous n'empruntons pas : toutes les réalisations de ces dernières années ont été autofinancées. Ce travail est obtenu grâce à toute l'équipe municipale qui, avec toutes les commissions, font attention et utilisent l'argent à bon escient.

Certains reprochent d'avoir des reports importants à chaque budget. Mais c'est grâce à cela que nous n'empruntons pas. Quand il a été décidé de construire la salle omnisports, sa dépense avait commencé à être provisionnée dans les budgets précédents sa réalisation. Ce qui justifie ces reports et cela est valable pour tous les investissements effectués : cela nous permet de ne pas avoir recours aux emprunts.

D'autres se demandent pourquoi nous n'empruntons pas du fait que les taux étaient vraiment bas il n'y a pas si longtemps. Emprunter oui, mais après il faut rembourser et on hypothèque l'avenir. Est-ce que l'Etat, qui est en difficulté, ne va pas nous obliger à porter le fardeau de la dette en baissant la dotation ? Nous vivons actuellement une période d'incertitude et cela renforce notre attitude à la prudence et d'autant plus que nous nous sommes engagés à ne pas augmenter nos taux d'imposition concernant les impôts fonciers.

Au sujet de ces impôts fonciers, certains font la remarque que leurs impôts augmentent tous les ans et qu'on leur raconte des balivernes ! Explication : l'Etat augmente les bases suite à l'inflation. Il y a deux ans, celle-ci était importante et il s'en est suivi une hausse de 7%. Cette année, l'inflation redescend et la hausse sera moins forte.

D'autres disent qu'il n'est pas obligatoire d'augmenter de cette façon mais qu'il suffit de baisser les taux de façon à effacer cette hausse. DANGER ! Car qui dit inflation dit augmentation des salaires, des énergies, du suivi de nos bâtiments, etc. En baissant nos taux, notre commune se mettrait en danger en ayant une capacité financière moindre dans ses investissements et, à plus longue échéance, en ayant du mal à équilibrer son budget de fonctionnement. Prenez l'exemple où il y a quelques semaines le gouvernement avait imaginé geler les retraites, ce qui automatiquement aurait entraîné une baisse de pouvoir d'achat de ces derniers.

Enfin, certains disent que notre façon de gérer est dépassée. Peut-être ou peut-être pas mais elle a en tout cas fait ses preuves : nous sommes déterminés à continuer et laisser à l'avenir une commune avec des finances saines.



**Les services municipaux vous souhaitent une bonne année !**

### PERMANENCE DES ÉLUS

**M. Philippe Daniel,**  
5<sup>ème</sup> Adjoint

#### Prochaines permanences

07 avril, 05 mai et 02 juin 2025 de  
14h00 à 15h30 à la salle du  
Millénaire

#### Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

### ASSISTANTE SOCIALE

#### Permanences

Vendredi matin en mairie  
uniquement sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous  
au préalable au 03.59.73.14.00  
(du lundi au vendredi de 08h30 à  
12h30 et de 13h30 à 17h30)

*Maison Nord Solidarités  
Maubeuge Jeumont, Résidence  
Jean Mossay, 10 boulevard  
Pasteur, 59600 Maubeuge.*

### CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

**M. Hiraux Mickaël,**  
Canton de Fourmies

#### Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00  
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,  
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou  
par mail à aurelieperot59@gmail.com*

## Inscriptions pour la rentrée scolaire 2025/2026

**Ecole maternelle Paul Langevin** : mardi 03 juin à partir de 16h30.

**Ecole maternelle de Rocq** : tous les jours selon l'horaire de l'école (de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15).

**Ecole primaire Jean Vilar** : jeudis 24 avril et 15 mai de 08h40 à 11h40.

**Ecole primaire du Centre (Place de Nice)** : vendredis 16 et 23 mai de 08h00 à 10h00 et de 16h30 à 17h30.

**Se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations à jour.**

## Inscriptions pour les ALSH

**Retrait des dossiers en mairie et inscriptions à l'accueil de la mairie**

Inscriptions jusqu'au **20 mars pour l'ALSH des vacances de printemps** (du 07 au 11 avril).

Inscriptions jusqu'au **16 mai (retrait des dossiers à partir du 01 avril) pour l'ALSH des vacances d'été** (du 07 juillet au 01 août, pas de camping)

## Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

### Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

L'année nouvelle vient de débiter et avec elle la préparation du budget principal (BP) communal qui formalise l'orientation des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'année en cours.

L'équipe municipale, au sein de ses commissions menées par les adjoints, accompagnée du personnel des services, formule des choix et des orientations allant dans le bon sens et pour le bien-être de nos administrés. Nombreux sont les désirs de chacun et chacune mais l'objectif final est de faire un choix en donnant une priorité à nos orientations qui nous permet de pallier au plus urgent sans aller au-delà des possibilités financières de notre collectivité et sans toucher à nos taux d'imposition. Les aides de l'Etat, des structures Départementales et Régionales, de l'Agglo et autres s'amenuisent, ce qui nous amène à gérer avec une grande prudence afin de garantir les finances locales pour les années à venir.

Nous ne sommes qu'une commune de 2500 habitants, nous ne pouvons-nous plaindre d'un manque de structures et d'animations qui permettent, notamment à nos associations locales, de plus en plus intercommunales, de proposer à nos administrés et à nos jeunes nombres d'activités sportives, culturelles, etc. Merci à elles.

*Paris ne s'est pas fait en un jour, par nos choix nous devons garantir l'avenir de notre cité et par-delà celui de nos enfants, soyons réalistes !*

Olivier GARCIA et l'équipe *Mieux vivre et bien grandir à RECQUIGNIES-ROCQ*

### LA SALMAGNE

Bien que ce sujet soit de la compétence de l'Agglo, nous estimons qu'il est nécessaire de consulter les habitants de RECQUIGNIES et ROCQ concernant l'avenir de la Salmagne, contrairement à Ghislain Rosier, Maire et conseiller communautaire, qui aura à se prononcer sur son sort.

Si nous avons été, à cette période, à la place de la majorité municipale, nous vous aurions consulté à travers le vote suivant :

« POUR OU CONTRE LA FERMETURE DE LA SALMAGNE ET SA TRANSFORMATION EN ZONE INDUSTRIELLE ? »

Ce vote, nous l'aurions organisé en Mairie, en mettant une urne à votre disposition et en vous donnant, au préalable, le maximum d'informations afin de faire votre choix.

Le résultat de ce vote aurait été celui que nous aurions porté à l'Agglo !

*Ayant dû rendre cet article pour le 10 février 2025, peut-être que celui-ci donnera des idées à Ghislain Rosier...*

## DÉCHETTERIES

**Jeumont** (1256 rue du Maréchal Leclerc) et **Maubeuge** (4 Les Prés du Saussoir, près de la SPA).

Lundi de 13h30 à 17h00\*.

Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00\*.

Du vendredi au samedi de 08h30 à 17h00\* non stop.

Dimanche de 08h30 à 12h00.

\*18h00 à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025

## CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Pour toute demande relative aux services à la population, merci de vous adresser au Pôle Accueil. A noter qu'il est possible de remplir sa demande via le formulaire de contact sur le site Internet de la C.A.M.V.S.

**Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.**

**18 rue du 145<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie  
59600 Maubeuge**

**Accueil : 03.27.53.01.00**

*Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)*

## DÉCHETS

**Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.**

**Collecte des encombrants sur appel et rendez-vous** au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

**Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous** au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

## Location des salles municipales

À la suite du Conseil Municipal du 03 décembre 2024, la salle des fêtes, la salle du Millénaire et l'auditorium peuvent être loués (les horaires de location peuvent être modifiés en fonction des impératifs de la municipalité). Les critères d'attribution respecteront l'ordre suivant : calendrier des fêtes de la commune, calendrier des fêtes des associations communales, administrés et enfin associations extérieures (demande à faire deux mois avant la date souhaitée).

### Rappel des conditions de paiement stipulés dans le contrat :

- ◆ Versement des arrhes (25% du montant de la location) en Mairie lors de la réservation (en cas de désistement, les arrhes sont perdues).
- ◆ Versement du solde de la location 10 jours avant la remise des clés en Mairie (contre remise d'un reçu qui devra être présenté à la remise des clés) ainsi que le dépôt du chèque de caution.

### Précisions pour la salles du Millénaire et l'auditorium :

- ◆ La salle du Millénaire ne sera louée que pour des apéritifs dinatoires. Les repas n'y sont pas autorisés.
- ◆ L'auditorium sera loué pour des conférences, meetings, colloques, formations, réunions d'information.

### Associations loi 1901 présentant un intérêt général pour la collectivité de part ses activités :

- ◆ Première et deuxième location gratuite, puis tarif normal les locations suivantes, toutes salles confondues.
- ◆ En cas d'annulation hors délai (mini 15 jours avant la manifestation), la gratuité est perdue, toutes salles confondues.

Tarifs associations communales et administrés	Salle des fêtes	Salle du Millénaire	Auditorium
La journée	200.00€	150.00€	100.00€
Location (du vendredi au lundi)	300.00€	200.00€	
Jour férié (de la veille à son lendemain)	200.00€	130.00€	
Journée supplémentaire en dehors des jours fériés	100.00€	50.00€	
Utilisation du four et/ou de la gazinière	50.00€		
Vaisselle	100.00€	50.00€	
Intervention des services (technique, nettoyage, etc.) : tarif horaire	50.00€	50.00€	50.00€
Dépôt de caution (obligatoire)	300.00€	300.00€	300.00€

Tarifs associations extérieures	Salle des fêtes	Salle du Millénaire	Auditorium
La journée	300.00€	300.00€	200.00€
Location (du vendredi au lundi)	500.00€	500.00€	
Jour férié (de la veille à son lendemain)	300.00€	300.00€	
Journée supplémentaire en dehors des jours fériés	300.00€	300.00€	
Utilisation du four et/ou de la gazinière	50.00€		
Vaisselle	100.00€	50.00€	
Intervention des services (technique, nettoyage, etc.) : tarif horaire	50.00€	50.00€	50.00€
Dépôt de caution (obligatoire)	800.00€	800.00€	800.00€

### Tarifs Restaurant Scolaire, 3<sup>ème</sup> âge et adultes

Le décret n°2006-753 article 1<sup>er</sup> du 29 juin 2006, relatif aux prix des cantines scolaires, prévoit que les tarifs de restauration scolaire sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge. De ce fait, à la suite du Conseil Municipal du 03 décembre 2024, les tarifs sont désormais les suivants depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

**Tarifs scolaires** : 2.70€ (maternelle et primaire), 3.12€ (maternelle et primaire « extérieur »), 4.43€ (repas exceptionnel scolaire).

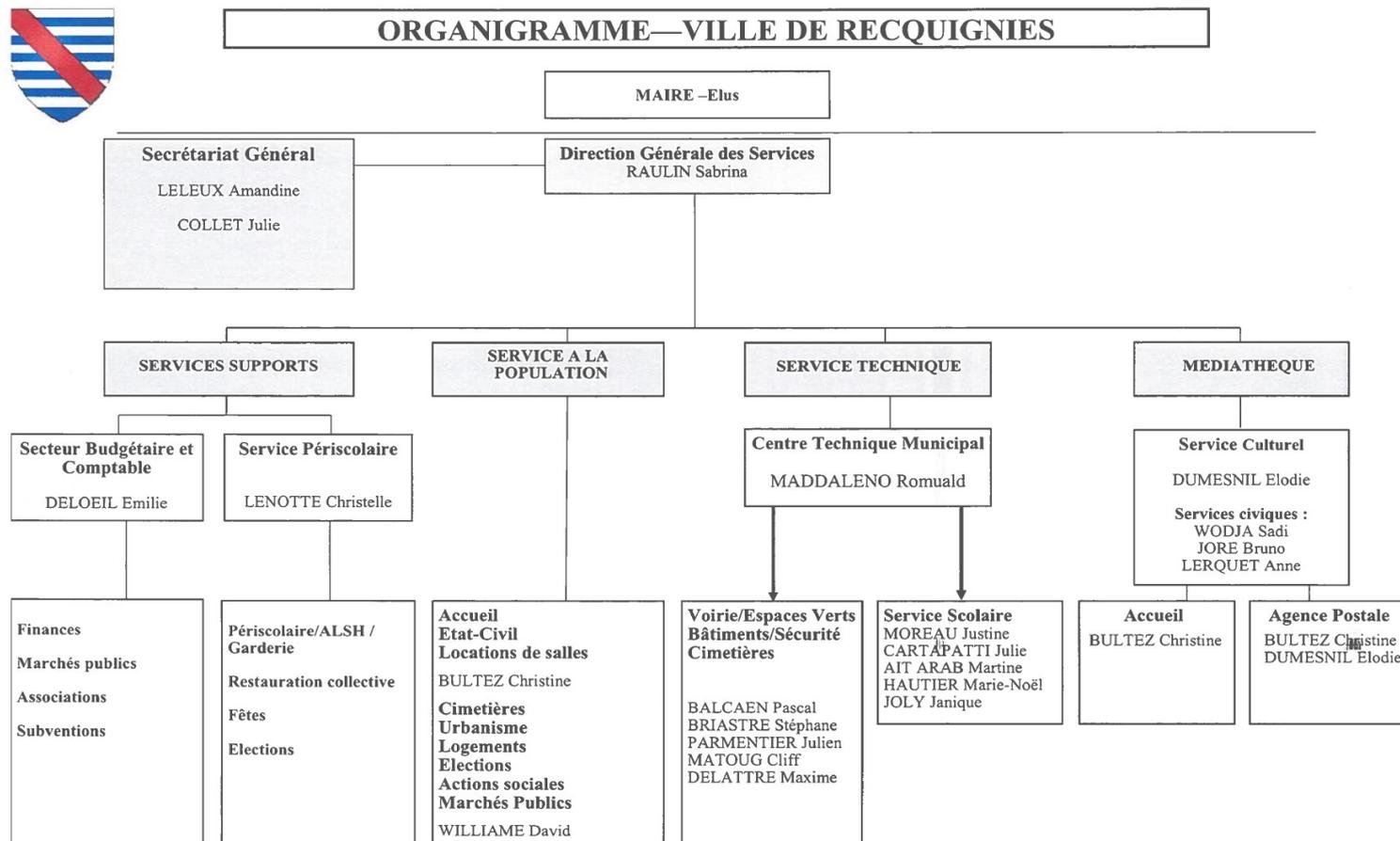
**Tarifs adultes** : 5.30€ (repas 3<sup>ème</sup> âge au foyer restaurant), 11.93€ (repas extérieurs 3<sup>ème</sup> âge au foyer restaurant), 3.32€ (repas du personnel qu'il soit titulaire, auxiliaire, stagiaire ou contractuel), 6.34€ (repas extérieurs aux services).

Les demi-tarifs seront appliqués aux familles de Recquignies, bénéficiaires du RSA sur présentation de l'attestation CAF relative aux prestations du mois précédant la prise des repas.

Le solde de la participation des familles bénéficiaires du RSA sera pris en charge par le C.C.A.S. (demi-tarif).

**Organigramme des services municipaux**

Les services municipaux travaillent au quotidien à l'optimisation du fonctionnement de notre commune, ils sont présents pour répondre à vos demandes, anticiper les besoins et vous apporter des réponses adaptées. Un guichet unique à l'accueil de l'Hôtel de ville se tient à votre disposition pour un traitement personnalisé de vos demandes.



**Renouvellement du parc informatique**

La Médiathèque vient de renouveler son parc informatique âgé d'une dizaine d'années avec des ordinateurs plus puissants mais aussi d'un écran numérique interactif, des outils performants pour les adhérents et les enfants des écoles.

L'écran interactif est installé dans le hall d'accueil et permet ainsi de faire un affichage dynamique d'informations diverses. Un écran similaire est installé dans le hall d'entrée de la mairie.



**Résultat du Téléthon 2024**

66 spectateurs ont assisté le vendredi 06 décembre 2024 à la comédie théâtrale semi-patoisante « A l'bonne Bistoule », ultime spectacle de la saison culturelle 2024 au profit du Téléthon.

Ils ont généré un ensemble de dons pour un montant total de 385€, soit une moyenne de près du double du minimum requis de 3€.

Cette somme a été reversée intégralement au Téléthon par la Compagnie « Histoire d'ici et d'Ailleurs », présidée par M. Bodelet. Belle animation et action, en partenariat avec le service culturel de la ville de Recquignies.



## Réseau d'églises ouvertes et accueillantes



Le réseau d'églises ouvertes et accueillantes a pour mission de favoriser l'ouverture des édifices religieux à tous, de diffuser et promouvoir ce patrimoine religieux.

Les églises de Rocq et Requignies sont ouvertes en journée.



### Opération « Hauts-de-France propres »

La ville de Requignies vous informe qu'elle participera à l'opération « Hauts-de-France propres » pour son premier ramassage citoyen. Le but avant toute chose reste la sensibilisation à la propreté de la cité qui est l'affaire de toutes et tous.

**Nous recherchons des associations, des bénévoles, des familles, etc. pour participer à cet acte citoyen le dimanche 16 mars 2025 à partir de 08h30 à la médiathèque.** Les plans et zones seront communiquées lors du rassemblement.

Près de 2 000 points de ramassage, sur 942 communes, sont concernés par cette 8<sup>ème</sup> édition. Plus de 100 000 participants en 2024 pour un volume de déchets récupérés de près de 9 083m<sup>3</sup>.

Il est bien évident que le but à terme est de ne plus réaliser ce type d'action. L'objectif reste d'avoir une cité propre à tout moment, par l'évitement des dépôts sauvages de débris ici et là, et notamment sur les zones naturelles (cf. photos ci-dessous d'exemples de débris ramassés régulièrement aux abords de la Redoute), ou de déchets sur la voie publique.

**Vous êtes partant ? Alors faites-vous connaître en Mairie en indiquant vos préférences de secteurs.**

Se munir de votre propre gilet fluorescent et de chaussures adéquates. Les gants et sacs poubelle seront fournis. Une collation est prévue au départ et au retour à la médiathèque.



COMMUNE : **REQUIGNIES**

LIEU DE RENDEZ-VOUS : **MEDIATHEQUE**

DATE : **16 MARS**

HEURE : **08H30**



JE N'EMBELLIS PAS MA RUE ET JE GÊNE LE PASSAGE !

**Les Agents de la collecte sont passés**



Je rentre  
chez moi !

JE NE SORS PAS MES POUBELLES TROP TÔT ET JE LES RENTRE APRÈS LA COLLECTE !

**Concernant la collecte des encombrants vous devez prendre rendez-vous auprès de l'AGIE (06.72.79.21.25 ou 03.27.64.82.27) qui vous fixera une date d'enlèvement. Les encombrants seront préparés la veille et non plusieurs jours avant voire plus. Ceci pour éviter tous risques d'accidents.**

**Attention, certains déchets ne seront pas ramassés :** pneumatiques, déchets amiantifères (tôles fibro-ciment), carcasses de véhicules motorisés, gravats, produits de démolition de maçonneries de toutes natures, objets en verre, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs, déchets verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infectieux, déchets provenant d'activités professionnelles.

**Vous devez impérativement les amener en déchetterie et ne pas les laisser sur le trottoir ou les espaces verts.**

**RANDONNEURS BEUXEIDIENS & RECHIGNIENS**

ORGANISÉ PAR  
Les randonneurs Beuxeiens & Rechigniens

# SUPER LOTO

**SAMEDI 15 MARS 2025**  
A la Salle des Fêtes de Recquignies

Ouverture des portes à 11h00, début à 13h30

LOTO BINGO CASES

## Informations

Lots en bon d'achat : 2000€  
(sous réserve minimum de participants)

1€ LE CARTON / 10€ LES 12 CARTONS  
20€ LES 25 CARTONS / 30€ LES 40 CARTONS

Places limitées / Pas de réservation possible

Numéro du Président : 06 21 38 01 98

# TOURNOI J.LUC ROUSSEL

tournoi équipe à huit, 50 euro l'inscription pour 12 joueurs et 2 dirigeants repas compris stade O.Brivot 59245 recquignies

**samedi 19 avril U10.U11**  
**dimanche 20 avril U12.U13**  
**Lundi 21 avril U14.U15**  
CONTACT

0781979594  
1ER CONTACT PAR SMS OU EMAIL  
patricelesage59@gmail.com



Rouen : gros horloge



Rouen : maisons à colombages



Honfleur : le port



Étretat : les falaises

## LA NORMANDIE

Vivez une escapade de

**3 jours 2 nuits en Hôtel 3\***  
(en autocar de luxe)

Découverte de la Normandie et de son histoire.

- Rouen la capitale
- ses musées
- ses trésors
- Honfleur la magnifique
- le littoral
- Étretat et ses falaises

Le séjour comprend le voyage en autocar de luxe, l'hôtel en chambre particulière simple ou double avec petit déjeuner copieux compris ainsi que le repas du soir. Les déplacements pendant le séjour sont assurés en autocar.

**Prix : 380,00 €**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour le règlement en 4 fois sans frais.

Pour plus d'informations, contacter le Club des Cheveux d'Argent.

Tel Michèle : 06 12 75 99 23

Organisé par le Club des Cheveux d'Argent de Recquignies-Rooq

## Basket Club Assevent Boussois Recquignies

► Entraînements U6/U7/U8 (garçons et filles) ◀

Salle Marie-Amélie Le Fur les mercredis de 13h et 14h30

► Entraînements U11 (garçons) ◀

Salle Henry les lundis de 17h30 à 19h

Salle Marie-Amélie Le Fur les mercredis de 13h à 14h30

► Entraînements U11 (filles) ◀

Salle Marie-Amélie Le Fur les mercredis de 13h à 14h30

Salle Henry les jeudis de 17h30 à 19h

► Entraînements U17 (garçons) ◀

Salle G. Carpenter à Assevent les mardis de 18h à 19h30

Salle Marie-Amélie Le Fur les mercredis de 16h à 17h30

► Entraînements Seniors Masculins ◀

Salle Marie-Amélie Le Fur les mercredis et vendredis de 20h à 22h

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Président au 06.88.23.86.45.

**Bien comprendre les remboursements de l'Assurance Maladie**

Vous êtes perdu pour comprendre vos remboursements en matière de santé ? Vous trouvez que vous êtes moins pris en charge par l'Assurance Maladie ? Entre les franchises médicales et les participations forfaitaires, il est parfois difficile de s'y retrouver.

**La participation forfaitaire** s'applique sur les consultations des médecins généralistes et spécialistes, sur les examens de radiologie et sur les analyses de biologie médicale. **La participation forfaitaire est de 2€ par assuré, avec un maximum de 50€ par an et par assuré.**

**La franchise médicale** est une somme qui est déduite des remboursements effectués par votre Caisse d'Assurance Maladie sur les boîtes de médicaments (1€ par boîte), les actes paramédicaux infirmiers et kinésithérapie (1€ par acte) et les transports sanitaires (4€ par transport). **Le montant de la franchise médicale est plafonné à 50 € par an par assuré, pour l'ensemble des actes ou prestations concernés.**

Le cumul de la participation forfaitaire et de la franchise médicale s'élève donc à 100 € par an de participation par assuré.

**Une nouvelle numérotation des chaînes de la TNT à partir du 06 juin 2025 !**

L'Autorité de Régulation de la Communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a adopté le 09 janvier 2025 dernier une nouvelle numérotation des chaînes de télévision à vocation nationale diffusées sur la télévision numérique terrestre (TNT).

Pour cela, il suffira à l'aide de la télécommande de votre téléviseur d'effectuer une recherche de chaînes.

*Ci-contre, les différences entre la numérotation actuelle et celle à venir.*

Numéro de chaîne	Chaînes actuelles	Nouvelles chaînes
1	TF1	TF1
2	France 2	France 2
3	France 3	France 3
4	Canal +	France 4
5	France 5	France 5
6	M6	M6
7	Arte	Arte
8	C8	La Chaîne parlementaire
9	W9	W9
10	TMC	TMC
11	TFX	TFX
12	NRJ12	Gulli
13	LCP / Public Sénat	BFM TV
14	France 4	CNEWS
15	BFM TV	LCI
16	CNEWS	Franceinfo
17	CSTAR	CSTAR
18	Gulli	CMI TV
19	-	OFTV (à partir du 01/09)
20	TF1 Séries Films	TF1 Séries Films
21	L'Équipe	L'Équipe
22	6ter	6ter
23	RMC Story	RMC Story
24	RMC Découverte	RMC Découverte
25	Chérie 25	Chérie 25

**Communiqué du CIRFA de Valenciennes**

**La zone de compétence du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Valenciennes s'étend du Hainaut Cambrésis jusqu'aux collectivités de Sambre-Avesnois. Par conséquent, le CIRFA de Valenciennes est le point d'entrée du recrutement dans les armées des jeunes du territoire.**

Le candidat (potentiel ou déclaré) y trouvera toutes les informations utiles sur les possibilités de recrutement qu'offrent les armées : il reçoit des conseils et sera guidé dans ses démarches.

Le centre est situé 19 rue de l'Abbé Victor Senez à Valenciennes (Tél. : 03.27.19.85.00) et les permanences en Sambre Avesnois s'effectuent :

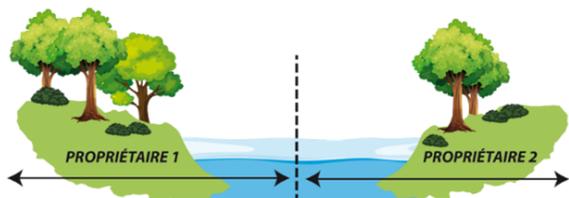
- ♦ A la mission locale de Fourmies (20 rue Jean-Jaurès, 59610 Fourmies) une fois par mois le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- ♦ A la mission locale d'Avesnes-sur-Helpe (43 rue cambrésienne, 59440 Avesnes-sur-Helpe) une fois par mois le mercredi de 09h00 à 13h00 et de 13h30 à 16h00.
- ♦ Au local de Réussir en Sambre Avesnois de Maubeuge (20 rue Alphone de Lamartine, 59607 Maubeuge) tous les 15 jours le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.



### Entretien des cours d'eau par les riverains

Les récents événements climatiques de ces derniers mois nous rappellent l'importance de préserver l'écoulement naturel des vallons et ruisseaux, afin d'éviter les inondations. Tous, collectivités et particuliers, doivent participer à cette prévention. Les riverains disposant d'un cours d'eau non domanial traversant ou bordant leur propriété sont tenus de l'entretenir. Cet entretien se traduit par l'égagement des végétations des rives, l'enlèvement des embâcles et des débris. En revanche, il est interdit de modifier les caractéristiques physiques et biologiques du cours d'eau.

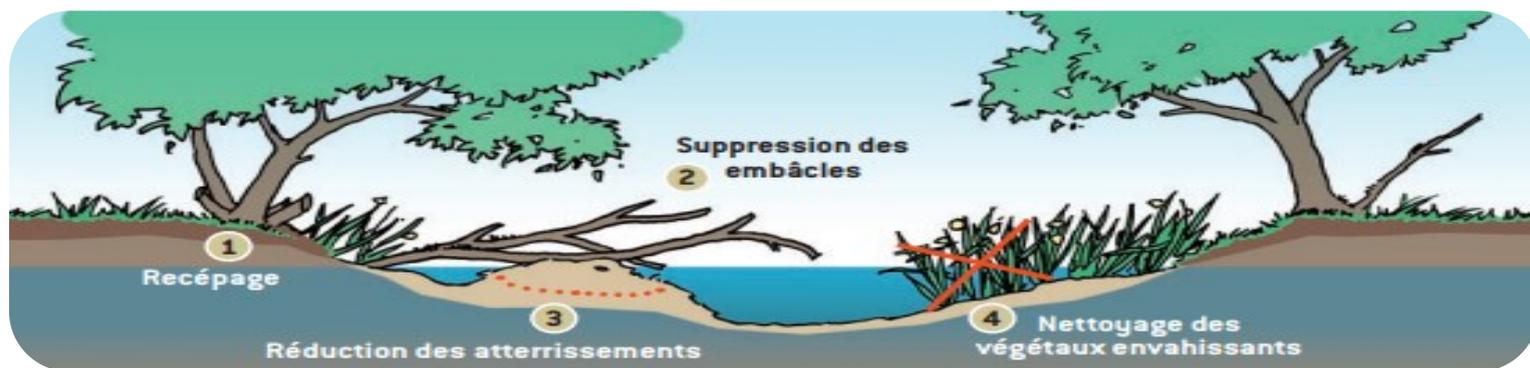
**L'article L215-14 du code de l'environnement** indique que « le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».



**Selon l'article L.215-2 du code de l'environnement**, le « lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire ».

L'entretien des berges consiste concrètement à pratiquer périodiquement les opérations suivantes :

- 1) Recéper ou élaguer la végétation des berges.
- 2) Supprimer les embâcles (branches, objets divers, etc. qui font obstruction à l'écoulement des eaux).
- 3) Supprimer les atterrissements (accumulation de terre, gravier, etc.).
- 4) Couper et enlever la végétation poussant dans le lit du cours d'eau.



**Il est rappelé qu'il est interdit de déposer sur les berges : tontes de pelouse, tailles de haie, cendres, gravats, etc.**

#### Actualisation de l'annuaire des assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont formées et agréées par le Département. Une évaluation médico-sociale est réalisée auprès de chaque assistante maternelle candidate à l'agrément. L'agrément n'est délivré que si les résultats de l'évaluation sont favorables. Cet agrément, obligatoire, constitue pour vous et votre enfant une réelle sécurité. Chaque assistante maternelle agréée est suivie par le service PMI et le service social, elle bénéficie d'une formation obligatoire.

La liste pour la commune de Recquignies a été réactualisée le 28 novembre 2024 et est en provenance de la Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de l'Avesnois, Pôle PMI Santé, Secteur Avesnes (64, rue Léo Lagrange - CS 50107 - 59361 Avesnes-sur-Helpe Cedex).

Vous pouvez la consulter dans la rubrique dédiée du site Internet, accessible à l'adresse suivante : <https://www.mairie-recquignies.fr/annuaires/amas>.

#### Pizza Truck El Fredo à Recquignies !

**Depuis le 21 janvier 2025, Pizza TRuck El Fredo est près de chez vous du mardi au samedi de 18h00 à 21h00. A la carte : Pizza Pasta Dessert et boisson !**

Vous pourrez le trouver :

- ◆ Le mardi à Recquignies sur la place de Nice (face au café le Nice).
- ◆ Le mercredi à Boussois sur la place du 06 mai 1945 (face à Coccinelle et l'Orange Bleue).
- ◆ Le jeudi à Cerfontaine sur la place Anthime Jager (face au café le National).
- ◆ Le vendredi à Ferrière-la-Grande sur le parking de Carrefour Market.
- ◆ Le samedi à Vieux Reng sur le parking café le STOP 2 (12 place de l'Église).



# Retour en photos





4



5



9



10



14



15



19



20



24



25



29



30

**1.** Concert de Sainte-Cécile animé par l'Harmonie de Recquignies le 24 novembre 2024 à l'Eglise St-Sulpice.

**2. et 3.** Spectacle de musique et de danse ibérique « *Flamenco Gypsy Fusion* », de la compagnie « *Los de la Noche* » le 24 novembre 2024 à la salle des fêtes.

**4. et 5.** Comédie musicale « *L'adultère pour les nulles* », par Dianne van den Eijnden le 29 novembre 2024 à la salle des fêtes.

**6.** Goûter de Noël de la PMI le 06 décembre 2024 où un cadeau a été offert aux 11 enfants présents.

**7. et 8.** Comédie semi-patoisante « *A l'bonne bistoule* », pièce d'Olivier Bodelet de la compagnie « *Histoire d'ici et d'ailleurs* » le 06 décembre 2024 à l'auditorium.

**9. et 10.** Concert de Noël animé par l'Harmonie de Recquignies le 15 décembre 2024 à l'Eglise St-Sulpice.

**11. et 12.** Passage du Père Noël le 20 décembre 2024 dans les écoles de la commune.

**13. à 15.** Spectacle de Noël « *Une drôle d'Histoire* » pour les enfants de la commune le 21 décembre 2024 à la salle des fêtes.

**16.** Atelier créatif de Noël animé par l'Office de Tourisme de l'Avesnois le 23 décembre 2024 à la médiathèque.

**17. et 18.** Spectacle de marionnettes « *La nuit des Jouets* », par le « Théâtre Mariska », le 27 décembre 2024 à l'auditorium.

**19. et 20.** Spectacle « *L'instituteur* », par Jean-Claude Duquesnoit, le 16 janvier 2025 à la salle des fêtes.

**21. à 23.** Ateliers de calligraphie avec Josiane Verbrugge et rencontre avec l'écrivain local José Meunier le 25 janvier 2025 à la médiathèque, dans le cadre des « *Nuits de la Lecture* ».

**24. et 25.** Atelier d'art floral pour adultes animé par « *L'art en fleurs* » le 06 février à l'auditorium.

**26. et 27.** Spectacle de marionnettes « *Le gardien des émotions* », par le « Théâtre Mariska », le 14 février 2025 à l'auditorium.

**28. à 30.** Travaux de création de la loge des artistes dans la salle des fêtes et de la salle d'attente à la maison des Restos du Cœur.



**One Man Show « Résiste » de Tex**

**Dimanche 09 mars 2025 à 15h30 à la salle des fêtes (Tarif B)**

Artiste bien connu de la télévision et de l'humour, l'artiste Tex, de son vrai nom Jean-Christophe le Texier, vient vous présenter son One Man Show « Résiste ». Tex a été viré pour une blague jugée de mauvais goût par son employeur. Mieux vaut prendre le parti d'en rire.

Entre la culture de la peur et celle du vide, ne doit-on pas préférer celle du rire ? Avec son spectacle, Tex s'évertue à élever ce débat. Dans cette quête, viendront lui prêter main forte, un chevalier Jedi, un « Cultiv'la peur », un curé fou et bien entendu un résistant qui résiste.

**Concert du duo « Arc En Ciel », chanson et poésie d'hier et d'autrefois**

**Samedi 29 mars 2025 à 20h30 à l'auditorium (Tarif C)**

Depuis plus de 10 ans, la ville de Recquignies et la médiathèque évoquent la poésie lors du Printemps des Poètes. Quoi de plus naturel que de rendre un hommage à un ensemble d'artistes et de légendes contemporains de la chanson française avec le duo « Arc en Ciel » : Serge Gainsbourg, Vianney, Bernard Lavilliers, Francis Lalanne, Jacques Brel, Claude Nougaro, Marcel Mouloudji, Dick Annegarn, Barbara, Léo Ferré, Maxime Leforestier, Serge Reggiani, Laurent Voulzy, Alain Souchon, Francis Lemarque, Françoise Hardy, Julien Clerc, Michel Delpech, Michel Berger et une oreille particulière pour Francis Cabrel.



**Concert « AFTERWORK »**

**Vendredi 04 avril 2025 à 19h00 à l'auditorium (Tarif D)**

En partenariat avec l'association sambrienne « Bougez Rock », nous vous proposons une nouvelle formule musicale « AFTERWORK ». La médiathèque souhaite soutenir ses actions avec la programmation de concerts de proximité « Petit Format ». Ce concert intimiste est prévu dans l'auditorium le vendredi afin de permettre au public de se retrouver et se détendre entr'amis après une semaine de boulot.



**Spectacle de marionnettes « Alice aux pays des Merveilles » de la Cie Tino Valentino**

**Vendredi 11 avril 2025 à 18h00 à l'auditorium (Tarif D)**

« A quoi peut bien servir un livre sans image ? » s'interroge Alice, s'endormant doucement auprès de son arbre complice. Rêve ou voyage fantastique, elle va bientôt suivre un lapin toujours pressé et rencontrer des personnages plus fous les uns que les autres : une chenille philosophe qui fume le narguilé, des fleurs qui parlent, une reine qui joue au croquet avec des flamants roses.

**Spectacle solidaire « Solidarité en Pascrécelles »**

**Dimanche 13 avril 2025 à 15h30 à la salle des fêtes**

Les Pascrécelles, troupe créée en 1971, est constituée de près de 90 bénévoles alliant l'action artistique de spectacles musicaux, de danses, de claquettes et celle de solidarité envers les personnes en difficulté. Chaque année, un spectacle est créé et les bénéfices, ainsi que la collecte de denrées, sont utilisés pour financer, en soutien des plus défavorisés, des causes comme des frais d'hospitalisation, des appareils auditifs, etc.

Les Pascrécelles procurent ainsi une joie de vivre et une générosité communicative sans pareil. Elles ont pris le parti de l'espoir, la joie, la bonne humeur et la gaieté à travers 90 minutes de tableaux musicaux dansés, costumés, colorés, sans oublier la chorégraphie de claquettes.

**Réservation à la médiathèque en échange de denrées alimentaires non périssables ou d'hygiène par personne pour une valeur de 6€ minimum. Gratuit pour les moins de 18 ans. Sans réservation, la collecte des denrées se fera sur place le jour du spectacle.**





**Comédie théâtrale « Si je t'aime, fais gaffe ! » de la Cie « Art d'Être »**

**Dimanche 27 avril 2025 à 16h00 à la salle des fêtes (Tarif B)**

SAM, le cousin de CLAIRE est arrogant, CLAIRE la fiancée d'ALEX et cousine de SAM est beaucoup trop calme, LILY, une motarde, est psychorigide. Quant à ALEX, le fiancé de CLAIRE, convaincu que l'amour est la solution de tous les maux, est un « impulsif ». Bref, tous les quatre se retrouvent pour des vacances ensemble dans un chalet du riche SAMUEL. Sans savoir qu'un complot se prépare, les quatre amis vont vivre des vacances explosives !

**Concert commémoratif des 80 ans de l'Armistice**

**Jeudi 08 mai 2025 à la salle des fêtes (Gratuit)**

Dans le cadre des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice, diverses animations seront organisées (défilé d'anciens véhicules militaires, recueillement et dépôts de gerbes, expositions, jeux, etc.) avec un point d'orgue de la journée le concert du grand orchestre « Jack Gondry and His New Music » et ses 18 musiciens dans son programme « Glenn Miller Libération »: revivez les grands moments de l'histoire du jazz.



**Fête de la Musique avec le 2<sup>ème</sup> « Cover and Tribute's Live »**

**Vendredi 20 juin 2025 à 20h00 sur la Place de Nice (Gratuit)**

Cette année, nous accueillerons le Duo Cover « Play List » et son répertoire des années 80/90 puis le groupe « Tribute France Gall » avec « Autour de France » où Sandy et ses musiciens vous proposeront un hommage à France Gall et Michel Berger. Ce groupe vous replongera dans l'énergie et les émotions des plus grandes chansons de ce couple.

La profondeur et la force des textes, l'harmonie et la douceur des mélodies, le talent des musiciens feront encore chanter le public pour un moment souvenir-plaisir.

**30<sup>ème</sup> Festival Folklorique d'Anor**

**Dimanche 22 juin 2025 (Tarif B)**

Devant ce magnifique spectacle, la commune reconduit à nouveau cette sortie culturelle, pour le 30<sup>ème</sup> Festival Mondial des danses et musiques folkloriques à Anor. Une approche au-delà des prouesses artistiques de chaque formation, de voyager d'un continent à l'autre en se transportant de l'Amérique à l'Asie ou sur tous les continents pour le plaisir des yeux et des oreilles. Des spectacles hauts en couleur à quelques kilomètres de chez nous !



**Tarifs des spectacles et abonnements**

**Tarif A** : 15€ tarif réduit et 20€ tarif plein

**Tarif B** : 10€ tarif réduit et 15€ tarif plein

**Tarif C** : 8€ tarif réduit et 12€ tarif plein

**Tarif D** : 4€ tarif réduit et 6€ tarif plein

**Le tarif réduit est appliqué pour les personnes âgées de moins de 18 ans et pour les habitants de Recquignies.**

L'adhésion annuelle à la médiathèque est de 1€ pour les élèves scolarisés à Recquignies et les Réchigniens bénéficiaires de la carte jeune 6/17 ans, 5€ pour les Réchigniens enfants et adultes, 15€ pour les extérieurs de moins de 18 ans et 20€ pour les extérieurs adultes.

**Billetterie**

**Nous ne prenons plus de réservations, il faut directement régler ses places !**

Vous avez la possibilité de prendre vos places à la médiathèque, aux heures d'ouverture de celles-ci, ou en ligne sur Weezevent (<https://qr.me-qr.com/9qpx6t2f>).

Les billets sont nominatifs.

Les billets au tarif réduit sont délivrés uniquement à la médiathèque sur présentation d'un justificatif.

En fonction des places disponibles, une billetterie sera tenue 30 minutes avant la représentation selon le lieu des événements. Seul le tarif plein sera proposé.



# LE PETIT RECHIGNIEN

## Agenda des prochains événements

### Vie Municipale

**Le 09 mars**, One Man Show « *Résiste* » de Tex à 15h30, Salle des fêtes (Tarif B).

**Le 14 mars**, Opération « *Hauts-de-France propres* » à partir de 08h30, Médiathèque.

**Le 15 mars**, Super-loto des Randonneurs à 13h30 (ouvertures des portes à 11h00), Salle des fêtes.

**Le 20 mars**, Dernier délai pour déposer en mairie le dossier d'inscriptions pour l'ALSH des vacances de printemps.

**Le 28 mars**, Médi@Nice Dictée à 17h30, Médiathèque (Gratuit).

**Le 29 mars**, Chanson et poésie d'hier et d'autrefois avec le duo « *Arc En Ciel* » à 20h30, Auditorium (Tarif C).

**Le 04 avril**, Concert « *AFTERWORK* » avec « *Bougez Rock* » à 19h00, Auditorium (Tarif D).

**Le 06 avril**, Concert de printemps de l'Harmonie de Recquignies, Salle des fêtes (Gratuit).

**Du 07 au 11 avril**, ALSH des vacances de printemps.

**Le 11 avril**, Spectacle de marionnettes « *Alice aux pays des Merveilles* » de la Cie « *Tino Valentino* » à 18h00, Auditorium (Tarif D).

**Le 13 avril**, Spectacle « *Solidarité en Pascrécelles* » à 15h30, Salle des fêtes.

**Le 27 avril**, Comédie théâtrale « *Si je t'aime, fais gaffe !* » de la Cie « *Art d'Etre* » à 16h00, Salle des fêtes (Tarif B).

**Le 08 mai**, Cérémonie commémorative aux monuments aux morts de Rocq (11h00) et de Recquignies (11h15). Vin d'honneur à la salle des fêtes.

**Le 08 mai**, Concert « *Glenn Miller Libération* » avec « *Jack Gondry and His New Music* », Salle des fêtes (Gratuit).

**Le 16 mai**, Denier délai pour déposer en mairie le dossier d'inscription pour l'ALSH des vacances d'été (retrait en Mairie possible à partir du 01 avril).

**Les 19 et 20 mai**, Ouverture du bureau de vote des Prix des Incorruptibles pour les parents souhaitant voter de 16h45 à 17h45, Médiathèque.

### « Les lectures de Julie »

Les 19 mars à 16h15 (thème du Printemps), 23 avril à 14h00 (thème de Pâques) et 21 mai à 16h15 (thème de la Fête des Mères), Médiathèque.

### « Il était une toute petite histoire »

**Les 11 mars, 01 avril et 13 mai**, Bébés lecteurs 0-3 ans de 10h40 à 11h15, Médiathèque (Gratuit, sur réservation).

### Vignettes Stibus

**Les 04/07/08 avril, 05/06/07 mai et 04/05/06 juin**, Distribution de 08h30 à 12h15, Mairie.

### Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daimé (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de M. Gentile (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Detrez (06.89.36.62.01), de Mme Damen (06.73.77.87.64) et de Mme Bourguelle (06.72.91.24.58).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur [www.mairie-recquignies.fr](http://www.mairie-recquignies.fr)